

## **Compte rendu de l'atelier des défis de la participation**

### **Rencontres nationales de conseils de développement -Toulouse**

#### **25 octobre 2025**

60 personnes étaient inscrites à l'atelier, une diversité de conseils de développement, des bénévoles, professionnels, mais aussi des consultant.es, des associations, des agents de développement local, élus...

Atelier animé par Sylvie Barnezet, Guillaume Carayre et Pascal Jarry de l'institut de la concertation et de la participation citoyenne (ICPC).

#### **Déroulé de l'atelier :**

Introduction avec un débat mouvant, présentation des défis, choix des défis par les participants autour des tables. Puis travail individuel sur les radars pour se positionner dans sa structure ou territoire sur le défi choisi, puis travail en groupe autour de trois questions :

- Quelle est la place des conseils de développement sur ce défi ?
- Comment pouvons-nous nous en emparer ?
- De quels leviers disposons-nous pour relever ce défi ?

Enfin, chaque groupe a partagé, avec l'ensemble de l'atelier, son principal levier identifié pour relever son défi.

#### **Le défi de « l'information et de la visibilité »**

- Quelle est la place des conseils de développement sur ce défi ?
  - o Pédagogie, transmission, vulgarisation, médiation sur les enjeux intercommunaux et les choix politiques
  - o Se former à l'organisation institutionnelle
  - o Vérifier les sources
- Comment pouvons-nous nous en emparer ?
  - o Jouer un rôle de passerelle entre élu.es et citoyen.nes
  - o S'appuyer sur la liberté de parole des codev
  - o Diversifier les modes de communication et ses allié.es locaux
  - o Investir l'espace public dans les communes
- De quels leviers disposons-nous pour relever ce défi ?
  - o Considérer le rôle de passerelle avec les citoyens et les élus comme mission du codev
  - o Mobiliser les outils et les vecteurs de communication
  - o S'appuyer sur l'indépendance du codev

#### **Le défi de « l'accueil du conflit »**

- Quelle est la place des conseils de développement sur ce défi ?
  - o Des habitants parlent aux habitants
  - o Rôle d'animateur du débat public / débats plus apaisés qu'en situation de réunions publiques classiques pilotées par les élu.es
- Comment pouvons-nous nous en emparer ?

- En se formant aux techniques / méthodes de dialogue citoyens
- En se positionnant comme médiateur
- De quels leviers disposons-nous pour relever ce défi ?
  - Au sein des codev : chartes des valeurs / règles de fonctionnement collectif
  - Avec les élu.es : engagement
  - Avec les habitants : médiation, rôle d'animateur du débat public, avec une formation adéquate, techniques de gestion de conflits...

### **Le défi de « donner envie »**

- Quelle est la place des conseils de développement sur ce défi ?
  - Le codev impulse, invite à enclencher des démarches de participation citoyenne
  - Le codev co organise, avec les services et élus des événements de mise en valeur d'initiatives citoyennes
- Comment pouvons-nous nous en emparer ?
  - Le codev rédacteur d'une charte de la participation citoyenne
  - Il faut vendre du rêve !
- De quels leviers disposons-nous pour relever ce défi ?
  - Accepter des engagements/mandats courts
  - Pluralité des sujets pour convenir à toutes et tous
  - Liberté de fonctionnement, ton et de formats des rendus
  - Expérimenter de nouvelles formes de gouvernance (ex : co présidence, gouvernance horizontale...)
  - Changer les relations codev/services en positionnant les codev comme lien particulier aux citoyen.nes
  - Communiquer +++ (ex du film de « recrutement » de Vienne Condrieu)
  - Soigner l'accueil, la convivialité, l'hospitalité, l'ambiance ; vin bio à l'apéro (comme Sud Vendée littoral)

### **Le défi du « bien vivre sur son territoire »**

- Quelle est la place des conseils de développement sur ce défi ?
  - Fédérateur de collectifs
  - En relation avec les citoyens
  - Travaille la confiance et la coopération
  - Rassemble les diversités de territoires et d'acteurs
- Comment pouvons-nous nous en emparer ?
  - Inscrire la réflexion dans un temps long
  - Espace de confrontation des idées
  - Travailler sur la question du bien vivre collectif du territoire
- De quels leviers disposons-nous pour relever ce défi ?
  - Diplomatie et pédagogie
  - Créer des espaces de convivialité
  - Dialogue, capacité d'écoute
  - Créer un espace de dialogue et de bienveillance

### **Le défi de « la participation des habitant.es des quartiers populaire »**

- Quelle est la place des conseils de développement sur ce défi ?
  - Lien de confiance, trait d'union avec les élus / les acteurs
  - Espace d'écoute, de médiation, de relai de terrain, de transmission, d'informations fiables (remontées d'information, écoute des besoins : rôle de traducteur)

- Sur les budgets participatifs par exemple, le codev peut accompagner à la rédaction de projet
- Faciliter la participation, trouver des solutions pour les personnes
- Comment pouvons-nous nous en emparer ?
  - Accompagner les habitants dans l'identification de la spécificité de leur quartier : quelles fiertés, quelle mémoire ?
  - Intégrer les personnes de quartiers dans les codev
  - Adapter son langage, ramener à des sujets du quotidien
- De quels leviers disposons-nous pour relever ce défi ?
  - Dans le millefeuille administratif, le codev est là pour identifier les bons interlocuteurs, vers les relais locaux (associations, maisons de quartiers...)
  - S'appuyer sur des référents sur le terrain, bien connaître les situations (réseaux, collectifs, lieux, personnes ressources...)
  - Participer aux réunions de quartiers

### **Le défi de « la reconnaissance de l'engagement »**

- Quelle est la place des conseils de développement sur ce défi ?
  - Réfléchir avec les élus à la valorisation du bénévolat (rémunération défraiement, récompenses, attestations, compétences acquises, prise en compte ?)
  - Calculer le nombre d'heures investies
- De quels leviers disposons-nous pour relever ce défi ?
  - Faire reconnaître le codev avant de faire reconnaître le travail des membres
  - Organiser une table ronde avec les élus, des associations sur la question de la valorisation de l'engagement

### **Le défi de « l'évaluation »**

- Quelle est la place des conseils de développement sur ce défi ?
  - En quoi le codev a sa place dans le parcours d'évaluation de la participation citoyenne ?  
Encore faut-il qu'il y ait de vraies actions de démocratie participative pour pouvoir les évaluer !
  - Ce que le codev peut faire :
    - garantir la cohérence des démarches de participation sur le territoire
    - Etre porteur et moteur du développement des initiatives participatives
    - Garantir la bonne mise en œuvre des démarches
- Comment pouvons-nous nous en emparer ?
  - Diagnostic / constat de l'existant : interconnaissance des initiatives et des acteurs ; travail en commun pour avoir un projet global
  - Grâce au diagnostic, évaluer l'existant pour montrer l'intérêt du développement de la participation et mettre en lumière les manques
  - Mettre en place un plan d'action
  - Codev : au cœur et moteur des démarches citoyennes locales
  - Suivi assuré sur la base d'une fiche co construite avec les acteurs (services, élus, citoyens)
- De quels leviers disposons-nous pour relever ce défi ?
  - Bénévoles du codev : temps/compétence
  - Cohésion collective sur le sujet
  - animateurs du codev

### **Le défi « du care »**

- Quelle est la place des conseils de développement sur ce défi ?

- Les codev font travailler des personnes bénévolement sur des sujets complexes, mais cela peut les mettre en difficulté : quelle légitimité, quelle crédibilité ?
  - Mettre en place des conditions d'accueil (confort, accessibilité, bien être, bienveillance...) : un cadre sécurisé surtout pour les publics moins habitués ou plus éloignés de la participation.
  - Mettre en place une reconnaissance de la parole habitante et de la valeur des travaux produits.
- Comment pouvons-nous nous en emparer ?
  - Produire des commandes ou auto saisines claires, en rendant accessible la complexité des sujets traités et des compétences nécessaires
    - Vulgariser
    - Déployer des outils et des méthodes adaptées à l'écoute et l'expression, au débat pour plus et mieux partager
- De quels leviers disposons-nous pour relever ce défi ?
  - Formation des chargés de missions et des membres du codev
  - Méthodes d'animation et facilitation, pour pouvoir prendre soin du travail collectif et des personnes qui participent
  - Travailler les postures d'écoute

#### **Le défi du « lien à la décision et de la reddition des comptes »**

- Quelle est la place des conseils de développement sur ce défi ?
  - Ecrire un règlement
  - Réclamer un retour systématique
  - Mettre en place un document de cadrage pour le processus de reddition des comptes
- Comment pouvons-nous nous en emparer ?
  - Cadre de coopération et de transparence
  - Interpellation
  - Comité de suivi / évaluation
  - Participation aux travaux préparatoires (commission, copils...)
- De quels leviers disposons-nous pour relever ce défi ?
  - Formaliser la relation avec la collectivité
  - Droit d'interpellation

#### **Le défi de « la transformation de l'administration »**

- Quelle est la place des conseils de développement sur ce défi ?
  - Etre l'acteur et le lien de la transformation
  - Participer, être dans la production tout au long du processus (d'un nouveau projet, d'une politique publique...)
  - En invitant à la concertation et en s'auto saisissant de certains sujets (ex : plan alimentaire de territoire)
  - En travaillant de mieux en mieux avec les services, aux côtés des services, voire des élus
  - Avoir des actions de lobbying
- Comment pouvons-nous nous en emparer ?
  - En construisant une stratégie sur le long terme
  - En participant à l'évaluation des politiques publiques
  - Pacte de gouvernance clair, ambitieux sur la place des habitants dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques
  - Etre exemplaire, sur la propre transformation du codev (parité, âges...)
- De quels leviers disposons-nous pour relever ce défi ?

- Les confiances !
- Une formation conjointe (codev, agents, élus)
- Contrat (réciprocité, engagement)

### **Le défi de « l'intégration du vivant non humain »**

- Quelle est la place des conseils de développement sur ce défi ?
  - Auto saisine sur le sujet
  - Intégrer le sujet dans les avis
  - Sensibiliser le grand public
  - Partager les bonnes pratiques (codev et collectivités)
  - Faire connaître les acteurs et mise en réseau
  - Révéler els différents points de vue
- Comment pouvons-nous nous en emparer ?
  - Laboratoire d'idées
  - Représentant des paroles locales (alternatives, minoritaires...)
  - Connaissance du territoire et de son histoire
  - Lien avec les élus
- De quels leviers disposons-nous pour relever ce défi ?
  - Etat des lieux, diagnostic de la prise en compte du vivant
  - Repérer les documents cadres / projets pour intégrer le vivant non humain
  - Développer la méthodologie
  - Plaidoyer

### **NOS PRINCIPAUX LEVIERS**

**Le défi du care** : former les chargés de mission et les membres du codev au travail en collectif (écoute, expression, débat)

**Le défi du lien à la décision** : formaliser l'engagement : charte de coopération et droit d'interpellation

**Le défi de la transformation** : contrat de confiance codev, agent.es et élu.es

**Le défi de l'accueil du conflit** : formation des membres du codev

**Le défi de l'information** : rôle de passerelle des codev entre et avec les élu.es et les citoyens en appuyant sur les outils de communication et son indépendance

**Le défi de donner envie** : rendre l'espace du codev convivial et libre

**Le défi du bien vivre sur le territoire** : diplomatie, écoute, espace de dialogue

**Le défi du vivant non humain** : créer une méthode pour donner la parole au vivant non humain

**Le défi de la participation des habitant.es des quartiers populaires** : trouver les bons interlocuteurs dans le mille-feuille

**Le défi de la reconnaissance de l'engagement** : travailler sur la reconnaissance du rôle du codev, en posant la question de l'engagement dans la société : organiser une table ronde sur le sujet

**Le défi de l'évaluation** : le codev, garant de la participation